

SÉNAT DU CANADA

BILL B¹⁰.

Loi pour faire droit à Marie-Charlotte-Yvonne-Gisèle
Giguère Larocque.

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT LE 11 FÉVRIER 1954.

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1954